

**DEMANDE D'OFFRE DE PRIX POUR DES SERVICES /
APPEL A CONSULTATION**

« M-learn : Migration Literacy Enhancement Advance Non-Discrimination »

SERVICES DE

*Consultation pour l'organisation de session de coaching et
l'accompagnement d'une compétition nationale*

DEMANDE D'OFFRE DE PRIX

N° :

Mission : *Rabat, Maroc
11 rue Ait ourir, Souissi, Rabat*

Nom des Projets : **M-learn : Migration Literacy Enhancement Advance Non-Discrimination**

OTP :

Titre des Services :
*Consultation pour l'organisation de session de coaching et l'accompagnement d'une
compétition nationale*

Demande d'offre de Prix

L'Organisation internationale pour les migrations (ci-après dénommée l'OIM) se propose d'engager des prestataires de service pour les projets « **M-learn : Migration Literacy Enhancement Advance Non-Discrimination** », pour laquelle cette demande d'offre de prix est publiée.

L'OIM invite les prestataires de service à fournir leur proposition technique et financière pour la fourniture des services suivants : **une assistance technique pour l'octroi de sessions de coaching et l'accompagnement dans l'organisation d'une compétition nationale portant sur la migration.**

- *Assister dans la sélection des candidats à chacune des étapes ;*
- *Développer des outils permettant d'évaluer la viabilité, l'originalité et la durabilité des projets proposés.*
- *Octroyer des sessions de coaching dans les domaines de l'infographie, le vidéo montage, le théâtre, le dessin, la rédaction de support, l'art ;*
- *Organiser 2 sessions de coaching pour chacun des six finalistes. Au total, 12 sessions de coaching doivent être organisées et doivent porter sur des thématiques variées couvrant le dessin, le montage audio-visuel, le théâtre, l'infographie, la photographie, la rédaction et la musique.*

Des informations complémentaires sur les services sont fournies dans les Termes de Références (TDR) ci-joints.

Les Prestataires de services seront sélectionnés sur la base des procédures de Sélection Qualité-Coût décrites dans cette Demande d'offre de prix.

La Demande d'offre de prix est constituée des documents suivants :

Section I. Instructions aux Prestataires de services ;

Section II. Termes de références ;

Les Propositions doivent être soumises par courriel du bureau de l'OIM sis à 11 rue ait ourir, Souissi, Rabat : moroccoprocurement@iom.int au plus tard **le 7 novembre 2022 à minuit**. Les propositions reçues tardivement ou incomplètes ne seront pas acceptées.

Table des Matières

Section I - Instructions aux Prestataires de Services / Cabinets-conseils3

Section II. Termes de référenceErreur ! Signet non défini.

Section I - Instructions aux Prestataires de services / Cabinets-conseils

1. Introduction

- 1.1 Seuls les Prestataires de services peuvent soumettre leurs propositions technique et financière pour les services requis. Les Propositions constituent la base des négociations contractuelles devant aboutir à un contrat signé avec le prestataire sélectionné.
- 1.2 Les Prestataires de services ne doivent pas être engagés à une mission quelconque qui serait en conflit avec leurs obligations présentes ou passées vis-à-vis d'autres entités adjudicatrices, ou qui les placerait dans une position qui les empêche d'être en mesure de mener à bien la mission au mieux des intérêts de l'OIM.
- 1.3 L'OIM n'est pas tenue d'accepter toute proposition et se réserve le droit d'annuler le processus de sélection à tout moment avant l'attribution du contrat, et ce, sans encourir de responsabilité vis-à-vis des Prestataires de services

2. Manœuvres frauduleuses et coercitives

2.1 Le Règlement intérieur de l'OIM exige que le Personnel de l'OIM dans son ensemble, les soumissionnaires, fabricants, fournisseurs ou distributeurs se conforment aux normes les plus strictes en matière de déontologie pendant le processus de passation et d'exécution de tous contrats. L'OIM rejette toute proposition des soumissionnaires et peut, le cas échéant, mettre fin à leur contrat s'il est établi qu'ils se sont livrés à des manœuvres collusoires, frauduleuses ou coercitives. En vertu de ce règlement, l'OIM définit aux fins du présent paragraphe, les termes énoncés ci-dessous comme suit :

- Est considéré comme acte de corruption le fait d'offrir, de donner, de recevoir ou de solliciter, directement ou indirectement, toute chose de valeur dans le but d'influencer l'action de l'Entité adjudicatrice/contractante pendant le processus de passation ou d'exécution du contrat ;
- Est considéré comme acte frauduleux tout acte ou omission, y compris une fausse déclaration, qui sciemment ou par négligence, induit ou tente d'induire l'Entité

adjudicatrice/contractante pendant le processus de passation ou d'exécution du contrat, dans le but d'obtenir un avantage financier ou de se soustraire à une obligation ;

- Est considéré comme acte de collusion toute entente clandestine entre deux ou plusieurs soumissionnaires en vue de modifier artificiellement les résultats d'un processus de passation dans le but d'obtenir un avantage financier ou autre ;
- Est considéré comme acte de coercition le fait de porter atteinte ou de causer du tort, ou de menacer de porter atteinte ou de causer du tort, directement ou indirectement, à tout participant au processus de passation en vue d'influencer indûment ses activités pendant le processus de passation, ou d'affecter l'exécution d'un contrat.

3. Clarifications et amendements des documents de Demande d'offre de prix

- 3.1 À tout moment avant la soumission des propositions, l'OIM peut, pour quelque raison que ce soit, sur sa propre initiative ou en réponse à une clarification, modifier la Demande d'offre de prix.
- 3.2. Les Prestataires de services peuvent demander des clarifications sur toutes parties de la Demande d'offre de prix. La demande doit être adressée par écrit et soumise à l'OIM à l'adresse suivante : **11 rue ait ourir, Souissi, Rabat** ou par email sur l'adresse email suivante : morocprocurement@iom.int

4. Préparation des Propositions

- 4.1 L'Offre du Prestataire de services doit comprendre les éléments suivants :
 - a) la Proposition technique avec un calendrier de mise en œuvre, et
 - b) la Proposition financière détaillant les coûts opérationnels, de bureau et de staff avec le nombre de staff directement impliqué sur le projet.
- 4.2 La Proposition, ainsi que toutes correspondances y relatives partagées par les Prestataires de services et l'OIM doivent être en **français**. Tous les rapports préparés par le Prestataire de services doivent être en **français**
- 4.3 Les Prestataires de services sont appelés à fournir le prix de leur service en **MAD**
- 4.4 Les termes et la méthode de paiement doivent être clairement spécifiés.

5. Proposition technique

- 5.1 La Proposition technique doit fournir les informations suivantes :
 - a) Une brève description du profil du Prestataire de Services et un résumé succinct de l'expérience récente de chaque partenaire sur des missions similaires.
 - b) Une description de la méthodologie de travail pour exécuter la mission (si possible schématisé)

- c) La liste de l'équipe professionnelle proposée par domaine d'expertise, leurs positions et les tâches qui seraient confiées à chaque membre de l'équipe professionnelle
- d) Le CV du personnel professionnel proposé
- e) Un calendrier qui indique le temps proposé pour entreprendre les activités indiquées dans le plan de travail

6. Proposition financière

- 6.1 La Proposition financière doit comprendre tous les coûts afférents à la mission, ces coûts doivent être ventilés par activité, incluant a) rémunération du staff b) les dépenses tels que transports, équipement, licences c) toutes les taxes applicables,

7. Évaluation

- 7.1 les Propositions seront évaluées sur la base de leur conformité aux Termes de référence, aux exigences de la Demande d'offre de prix et sur application d'un critère d'évaluation,
- 7.2 Une proposition est rejetée à ce stade si elle ne répond pas aux aspects importants des Termes de référence

8. Attribution du Marché

Le contrat sera attribué par voie d'un avis d'attribution.

Le Prestataire de services est censé commencer sa mission à la date du **18 novembre 2022**.

Section II. Termes de référence

I- CONTEXTE

Face à l'ampleur du phénomène migratoire sur la scène internationale, il est devenu impératif de diffuser des informations précises sur la migration et qui reposent sur des données fiables et factuelles. Cela favorise un environnement de non-discrimination mettant en lumière la diversité des sexes, des origines et des statuts migratoires au sein de communautés en constante évolution et de plus en plus hétérogènes. Les acteurs universitaires, institutionnels et associatifs sont d'importants catalyseurs et vecteurs de ces réalités auprès de la sphère publique. En tant qu'agence des Nations Unies pour les migrations, l'OIM vise à soutenir cette diffusion par le biais du projet Migration Literacy Enhancement Advance Non-Discrimination (M-LEARN).

M-LEARN vise à intégrer des concepts clés liés aux données migratoires dans les structures d'enseignement supérieur. Cet objectif sera atteint grâce à la production d'un cours universitaire sur les données relatives aux migrations, y compris un manuel de cours tenant compte de la dimension de genre, qui sera enseigné pour la toute première fois en français au Maroc et en Tunisie, et d'un module en ligne connexe qui sera déployé auprès d'un public plus large.

II- Les objectifs spécifiques et champs d'application des services

Un concours national sur la production de produits multimédias mixtes, informés et durables, comprenant des informations sur la migration factuelles et précises sera lancé à l'échelle nationale. Ledit concours invitera les candidats intéressés à soumettre leur proposition en lien avec les thématiques suivantes :

- Intégration des migrants / contributions des migrants dans leurs pays d'accueil ;
- Migration de retour (apport de la diaspora, clichés liés à la diaspora) ;
- Espoirs/ défis de la migration ;
- Migration et changements climatiques ;
- Vivre ensemble/cohabitation/ diversité culturelle ;
- Communication communautaire ;
- Histoires inspirantes /exemples de succès.

Des supports variés seront encouragés, à savoir :

- Des capsules audio-visuelles ne dépassant pas 6 minutes ;
- Production journalistique : Reportage photos, article (2500 mots maximum), reportage documentaire (20 minutes maximum) ;
- Production artistique : dessins, peintures, sculpture, danse, chorégraphie etc. ;
- Production théâtrale : Sketch / pièce de théâtre (20 minutes maximum) ;
- Production musicale : chanson, clip musical, composition ;
- Production textuelle : nouvelles, texte de slam, poésie.

III- Etendue du travail et tâches spécifique de la consultation

Cette mission s'inscrit dans le cadre du projet « Literacy Enhancement Advance Non-Discrimination – M-Learn », financé par les Fonds de l'OIM pour le développement (IDF). Celle-ci aura pour finalité d'apporter **une assistance technique pour le lancement d'un concours à l'échelle nationale.**

Sélection des 30 semi-finalistes :

- Assister l'OIM dans la relecture des candidatures reçues ;
- Proposer une grille d'évaluation ;
- Soutenir l'OIM à filtrer les candidatures qui ne répondent pas aux exigences fixées ;
- Participer aux 2 réunions du jury et assurer la prise de note ainsi que les comptes rendus de celles-ci.

Sessions de coaching :

- Organiser 2 sessions de coaching par finaliste (à savoir 6) en fonction des supports choisis par les participants en assurant de valider l'agenda de la session avec l'OIM ;
- Mettre à disposition des finalistes des coachs pour des sessions durant un minimum 2 heures et leur permettant d'améliorer la qualité de leurs propositions de projets selon leur choix de support les sessions peuvent porter sur :
 - La rédaction
 - La photographie
 - Le dessin
 - La musique
 - Le théâtre
 - Le montage vidéo
 - L'infographie
 - La musique
- A l'issue des sessions de coaching, élaborer un rapport complet de l'ensemble des initiatives menées par le prestataire dans le cadre de l'appui au lancement du concours ;

- Toutes autres tâches nécessaires à la bonne réalisation du concours.

IV- Calendrier et livrables

Livrable 1 : Un plan de travail détaillé de la consultation.

Livrable 2 : 2 comptes rendus des tables ronde du jury

Livrable 3 : 12 sessions de coaching octroyées en assurant l'élaboration d'un rapport récapitulatif

Livrable 4 : Une grille d'évaluation des projets présentés par les participants au concours

- Les livrables devront être rédigés en français.
- Les règles de l'OIM doivent strictement être respectées concernant la bibliographie, les citations éventuelles et la protection de données (dont les formulaires de consentement)

L'OIM effectuera les tâches suivantes pendant la mission :

1. Fournir les documents et/ou informations pertinent(e)s au consultant/prestataire ;
2. Présenter le consultant/prestataire à l'équipe du projet ;
3. Assurer le soutien et la supervision des activités du consultant.

V- Qualifications et expériences demandées

Formation et connaissances	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme universitaire supérieur en communication ou tout autre diplôme pertinent à la consultation • Capacité à fournir des formations et/ou coachings
Langues	<ul style="list-style-type: none"> • Excellente maîtrise du français et de l'arabe (écrit et parlé). • La maîtrise de l'anglais serait un atout.
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Compétences techniques pour la réalisation de sessions de coaching et formation : compétences rédactionnelles, musique (instrumentales, mélodiques, interprétation et accompagnement en studio), l'audiovisuel (montage vidéo et sonore), compétences en photographie, compétences en techniques en dessin et arts plastiques, techniques de mises en scène théâtrales, d'écriture de pièces théâtrales et d'expression corporelle, l'infographie. • Capacité à organiser un évènement dans des délais serrés et sous pression. • Capacité à trouver rapidement des solutions aux problèmes techniques ou autres pouvant survenir. • Bonnes aptitudes interpersonnelles et organisationnelles.

VI- Soumission et délais

Les candidat-e-s intéressé-e-s par cet appel à candidature sont prié-e-s d'envoyer :

- Un document synthétique décrivant la méthodologie de travail, ainsi qu'une offre financière ;
- Un CV complet en langue française, comprenant les contacts de deux références professionnelles ;
- Les liens de 2/3 exemples de leur travail
- Une lettre de motivation en français ainsi que tout autre document pouvant servir de support à la candidature (publication, travail personnel, rapport, référence bibliographique, etc.).

Les candidatures devront être envoyées à l'adresse électronique : oimrecrute@iom.int, en indiquant en objet « M-learn -Appel à consultation – competmigration » **au plus tard 7 novembre 2022 avant minuit**. Merci de noter que la taille de l'email ne doit pas dépasser 10 Mo.